République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en L'a exercice : 14

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la

Présents: 10

présidence de Olivier MAGUET,

Votants: 12

<u>Présents</u>: Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky

Pour : 12 Contre : 0

PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Abstentions: 0

Représentés : Anne COLLINOT par Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick

IENZER

Excusés: Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

Signature de la convention d'AMO avec l'ATD sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement - (D 2023 181)

Le Maire rappelle l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement qui nécessite une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études préalables, le recrutement d'un maître d'œuvre et la réalisation des travaux. Il propose que cette mission soit confiée à l'ATD89 pour un montant de 9 034,20 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ATD89 pour un montant de 9 034,20 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance Annick IENZER

Le Maire Olivier MAGUET

Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 06/12/2023
089-218900918-20231124-D_2023_181-DE